

PORTS DE MORGAT ET DU FRET

PORTS DE MORGAT / LE FRET

COMPTE RENDU DU CONSEIL PORTUAIRE
Séance du Lundi 4 Décembre 2017

Le Conseil Portuaire des ports de Morgat et du Fret convoqué le 4 Décembre 2017 a été réuni ce jour à 10h30, en salle du conseil municipal, à la mairie de Crozon, sous la présidence de monsieur MOYSAN Daniel, Maire de Crozon et Autorité Portuaire.

Assistaient au Conseil Portuaire :

a) Membres titulaires :

M. Jean-Claude BOURNERIAS
M. Daniel BOUTET
M. Sylvain HASCOET
M. Yvon MACE
Mme DIVERS
M. KEROUEDAN
M. Guillaume DREVILLON

b) Membres suppléants (sans participation au droit de vote):

M. Gérard LOREAU
M. Jean-Claude VELLY
M. PARIS (droit de vote en raison de l'absence de M. BEROLDY)
M. Yvon SENECHAL

Absents :

a) Membres titulaires :

Mme Monique PORCHER : excusée
M. Jean-Marie BEROLDY : excusé
M. GAUDIN Jérôme : excusé

Assistaient à la réunion (sans participation au droit de vote):

M. Pascal GERELLI, directeur général des services de la ville de Crozon
Mme L'HOSTIS Emilie, chargée de communication de la ville de Crozon
Mme Marine LE GUET
M. MENESGUEN Jean-Pierre
M. COLIN Pierre

Le quorum étant atteint, Monsieur LE MAIRE, après avoir remercié de leur présence les membres présents, ouvre la séance à 10h30. Il souhaite la bienvenue à Monsieur Pierre COLIN, remplaçant Monsieur BEROLDY à la Présidence de l'association.

Il précise également qu'il a invité les Conseillers Municipaux faisant partie de la commission port à participer à cette séance

Monsieur LE MAIRE rappelle l'ordre du jour :

- **Budget 2018**
- **Modification du règlement particulier de Police et d'exploitation.**
- **Mise à jour du plan de collecte des déchets**
- **Questions diverses**

I – Budget 2018

Monsieur LOREAU prend la parole et présente ses excuses pour le choix de la date de ce conseil portuaire en période de salon nautique mais les échéances de fin d'année ne permettaient pas de faire autrement.

Monsieur LOREAU déroule la présentation du projet budgétaire 2018 en détaillant le chapitre de fonctionnement.

Pas de question au sujet de ce chapitre.

Monsieur LOREAU présente les projections sur l'avenir en évoquant la future réalisation d'un diagnostic de l'ensemble des infrastructures portuaires (terrestres et maritimes). Cette étude sera réalisée par une société privée indépendante pour répondre à la question de Monsieur BOURNERIAS. Certains travaux ont été reportés comme les travaux d'électrification et la modification de la filtration de l'aire de carénage. Ils seront normalement programmés en 2018.

Monsieur LE MAIRE fait un aparté sur les projections en précisant que le « Transrade » va être mis en place début Janvier 2019 avec 5 allers-retours quotidiens. Il rappelle également que les institutions habilitées à communiquer sur le sujet sont les suivantes : Communauté de commune de l'aulne maritime, ville de Crozon, Brest Métropole Océane et le Conseil Départemental.

Monsieur LOREAU continue la présentation du budget sur le chapitre investissement.

Monsieur BOUTET s'interroge sur le fait que le futur système de filtration prendra en compte l'évolution de la composition des antifouling prévue dans 2 ans. Monsieur HASCOET répond par la positive car l'arrêté de la Police de l'eau imposera des contrôles des rejets.

A la fin de la présentation, Monsieur LE MAIRE propose le vote du budget :

Vote contre = 0

Abstention = 0

Vote à l'unanimité du budget 2018

PORTS DE MORGAT ET DU FRET

II – Modification du règlement particulier de Police et d’exploitation.

Monsieur HASCOET présente les modifications à apporter au règlement :

-article 4 : modification du nombre de places attribuées aux professionnels : 4→5

Monsieur BOUTET demande à ce que soit reprécisé le statut des professionnels ayant droit aux places professionnels afin d’éviter la concurrence déloyale. Monsieur LE MAIRE valide la demande et annonce qu’une réflexion va être menée.

-Les articles 12, 18, 20, 43 et 48 sont modifiés sans observation.

Les modifications du plan de réception des déchets sont également acceptées.

Monsieur LE MAIRE propose le vote concernant les modifications du Règlement Particulier de Police et d’Exploitation et du plan de réception des déchets :

Vote contre = 0

Abstention = 0

Vote à l’unanimité.

II – Questions diverses

Monsieur LOREAU informe l’assemblée que dans le cadre du pavillon bleu, des analyses sédimentaires vont être réalisées dans le port. La périodicité de ces prélèvements est de 3 ans pour les sédiments et annuelle pour la qualité de l’eau.

Les Douanes ont réalisé cette semaine une plongée dans le port à la recherche d’engin de pêche et de matériel non autorisé.

Monsieur PARIS demande la mise en place de barrières sur le parking du centre ISA pour protéger les navires. La demande est prise en considération.

Il évoque un problème de stationnement abusif sur la digue, avant la saison estivale de cette année, avec des plongeurs sous-marin. Monsieur HASCOET lui rappelle que ce problème a déjà été évoqué lors d’un précédent conseil portuaire et qu’il avait eu lieu en 2016 et non 2017. En effet, l’association de plongeur concernée a été informée cette année de ne pas stationner de véhicules avec remorque sur la digue. Cependant, cette association loue des emplacements pour leur navires tous les ans et de ce fait sont des plaisanciers à part entière et ont donc le droit de bénéficier des stationnements.

Pour finir, Monsieur PARIS estime qu’il n’y a pas suffisamment de créneaux de manutentions dédiés aux carénages. Monsieur HASCOET, en désaccord, invite Monsieur PARIS à venir constater les disponibilités du planning de manutention plutôt que d’utiliser la webcam du port.

Monsieur BOURNERIAS évoque un problème de réception WIFI au niveau du ponton D. Monsieur HASCOET lui répond que cela est normal car le réseau existant ne couvre que le ponton visiteur. Des études sont en cours pour déployer le WIFI sur l’ensemble du port précise Monsieur LOREAU.

Monsieur BOURNERIAS demande que des dispositifs anti goéland soient implantés sur les nouvelles caméras. Les services Techniques interviendront à l’issue de la mise en place des décorations de Noel. Il demande également que les échelles de sortie

PORTS DE MORGAT ET DU FRET

d'eau présentent sur les pontons soient plus visibles. Monsieur HASCOET lui répond qu'il n'a pas trouvé pour le moment de solution mais que la majorité des navires du port doivent avoir une échelle.

Monsieur DREVILLON demande un affichage de la vitesse limitée à 3 nœuds à l'entrée du port car cet été beaucoup d'incivilités ont été constatées. La demande est prise en compte.

Monsieur LE MAIRE, suite à de nombreux retours, félicite Monsieur DREVILLON pour la qualité de la prestation fournie par sa société.

Monsieur DREVILLON fait une présentation succincte de sa nouvelle activité et de son nouveau navire qui doit arriver courant 2018.

Pour conclure, Monsieur LOREAU annonce le départ de Monsieur HASCOET du poste de Responsable des Ports de Morgat et du Fret.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur LE MAIRE lève la séance à 12h00.

Le Président




Daniel MOYSAN